Immanence et transcendance : le point de vue de l’immanence « intégrative »

Introduction

 « Hors du texte point de salut ! » […] était le slogan d’une ascèse méthodologique féconde […]. Mais si les tentations sont à cet égard toujours d’actualité, l’horizon épistémologique et disciplinaire a changé (Fontanille 2005 : 209).

Notre hypothèse de départ peut être résumée ainsi : l’évolution au sein de la théorie sémiotique appelle à interroger le principe de l’immanence à nouveaux frais, en pensant ensemble les *points de vue* *immanent* et *transcendant*. C’est sur les conditions de possibilité et les modalités d’une telle articulation que nous souhaitons nous pencher ici.

Rappelons, d’entrée, que pour Greimas et Courtés (1979 : 219-220), « les différents niveaux de profondeur […] sont des articulations de la structure immanente de chacun des deux plans du langage […] et jalonnent leur parcours génératif ». Sur le fond de l’épineuse question de l’enrichissement d’un palier du parcours à un autre, débattue notamment par Ricœur, l’idée d’une sortie de l’immanence est articulée par des non sémioticiens tels que le praxématicien Jacques Bres (1994 : 33), qui plaide pour la prise en considération du hors-texte « non sous la forme d’un objet, mais en tant qu’activité humaine concrète, en tant que praxis ».

Comment penser un tel changement épistémologique en sémiotique ? Pour Fontanille (2003b : 15), une première perspective de sortie de l’immanence concerne, au niveau méthodologique, le « contexte », particulièrement prisé par l’analyse du discours et la linguistique textuelle, ainsi que les « intertextes » possibles ; la seconde, au niveau épistémologique, concerne le rapport que le texte ou le discours entretiennent avec la « réalité » située dans l’objet même de l’analyse.

On conçoit les défis qu’il s’agit de relever, en adoptant une triple perspective.  D’abord, comment rendre compte des modalités de la construction du *référent*? Citant Brøndal, Coquet (1991 : 26) écrit que l’« étude du langage ne s’arrête pas à l’examen des rapports internes ; elle doit intégrer quelque chose d’autre dont l’immanence ne saurait rendre compte. Ce quelque chose d’autre, c’est le "point de référence" du discours, son "*relatum* (la chose mise en rapport)" ». Convoquons à nouveaux frais l’hypothèse de l’« intersémioticité » envisagée par  Greimas et Courtés dans le *Dictionnaire*, c’est-à-dire celle de l’« homologation » du texte linguistique avec le texte non linguistique qui « relève de la sémiotique du monde naturel » (1979 : 67)[[1]](#footnote-1) : nous essayerons de mettre en relation la « réalité » et, plus précisément, l’expérience perceptive, qui est l’expérience d’une sémiose, avec les formes d’expression de la langue (Ouellet 1992a) qui attestent des *régimes* représentationnels faisant sens à l’intérieur du processus de la *textualisation*[[2]](#footnote-2) ; ce dernier sera alors conçu comme l’instauration, selon des modalités à définir, d’une *unité textuelle* complexe.

Ensuite, comment constituer en sémiotique-objet le contexte *étroit* (« le cadre spatio-temporel et la situation sociale locale dans lesquels s’inscrit l’échange communicatif ») ou *large* (l’« ensemble du contexte institutionnel […], l’ensemble du monde physique », Kerbrat-Orecchioni (2002 : 135)) ? Nous nous interrogerons sur les modalités de sa contribution au processus de la textualisation, en nous rappelant que Floch (1990 : 3-4) prend le « contexte de communication » en considération « à partir du moment où il est lui-même abordé comme un objet de sens, comme un "texte" ». L’hypothèse d’une « intersémioticité » sera réexaminée à la lumière des relations cotextuelles, inter- ou architextuelles (Genette 1982), mais aussi de la notion élargie de praxis énonciative (Fontanille 2003a [1998]), qui englobe, entre autres, les pratiques considérées comme des énonciations (Fontanille 2008 : 24).

Enfin, une troisième perspective s’ouvre à nous : comment penser l’expérience « réelle » du sujet énonçant ? Il s’agit, écrit Coquet (1991 : 28-29)[[3]](#footnote-3), de concevoir la réalité « sans l’assimiler à la référence », comme une « grandeur intégrée au langage », le « langage-réalité » s’éprouvant grâce au sujet parlant (Merleau-Ponty 1960 : 106). Tant il est vrai que pour Benveniste (1966 : 252-256), si des pronoms sui-référentiels privilégient la désignation réflexive de leur propre emploi, la référence vise également une « réalité » extérieure qui comprend le locuteur.

Nous visons à traiter ces trois aspects en construisant un « plan d’immanence » sur la base du point de vue de l’*immanence* « *intégrative* » entendue comme une dynamique de construction et de schématisation qui engage la question non plus (seulement) de l’énoncé, mais de l’*énonciation* ; celle-ci est considérée comme un pratique schématisante qui se déploie dans une situation sémiotique, au sein d’une interaction sociale. Convoquant, pour nous en inspirer très librement, l’« architecture générale de l’expression » avec ses moments indiciel, iconique et symbolique (Bordron 2010 : 273 ; 2011 : 191), nous dirons que le devenir de l’énonciation se décline en trois *phases* – indicielle, iconique, textualisante[[4]](#footnote-4) – qui commandent plusieurs régimes.La perspective ainsi dégagée est tributaire d’un *faire interprétatif* dans une situation d’interprétation[[5]](#footnote-5), qui ne ressortit plus à l’interprétation-explication selon Greimas et Courtés (1979 :192). Débordant[[6]](#footnote-6) le texte conçu comme un tout de signification narratif, sémantique et discursif, ne se contentant pas du repérage des marques qui installent dans le texte le simulacre de l’énonciation[[7]](#footnote-7), l’interprète rétablit non seulement l’énonciation en acte saisissable notamment au niveau de la textualisation – à travers la structuration textuelle construisant un référent et la mise à contribution du co(n)texte –, mais les deux autres étapes, indicielle et iconique, du devenir de l’énonciation.

La première partie de cette étude sera centrée sur la *dynamique énonciative* résumée par le point de vue de l’immanence « intégrative ». Dans la deuxième partie, l’accent sera mis sur différents modes de construction de la réalité-référent, dont celui de l’« *iconisation*»du verbal.Dans la troisième partie, il s’agira de se pencher sur les régimes de la mise à contribution de *déterminations co(n)textuelles*. Dans la quatrième partie, une étude de cas nous permettra de valider un *parcours de l’interprétation*.

1. Le point de vue de l’immanence « intégrative »

Au delà même de la perception, l’« architecture générale de l’expression » (Bordron 2010 : 273) permet de capter les stations rythmant la constitution de la sémiose par solidarisation des plan du contenu et de l’expression. L’interprète adoptant le point de vue de l’immanence « intégrative » peut rétablir, par analogie avec l’expérience gustative, par exemple, un moment *indiciel* initial où quelquechose prépare la « prise » énonciative (Bordron 2002 : 642), celui d’une première « rencontre », qui relève encore du registre de l’« hypothèse » (*ibid*. : 649) : « […] rien n’est d’abord donné comme un *ceci* que l’on pourrait d’emblée qualifier, mais plutôt comme une question posée à nos sens. L’indice est la forme sensible du questionnement » (Bordron 2010 : 270). Dans une situation d’énonciation donnée, le geste énonciatif concentre sur lui une *force* qui, selon la perspective retenue, est considérée en relation avec un mouvement se concrétisant progressivement, c’est-à-dire passant du virtuel au réalisé à travers l’advenue à un ordre symbolique. On peut comprendre en ce sens le mouvement du débrayage (Greimas et Courtés 1979) : énoncer, c’est, d’abord, donner un mode d’existence à un *quelque chose* stabilisé de proche en proche, la forme prédicative du jugement, dans lequel le sentir culmine au niveau des structures symboliques et de la textualisation, se traduisant, quant à elle, par un « c’est cela ». Cédons la voix au romancier. Julien Gracq (1995 : 656) recourt à une métaphore spatiale pour décrire les préalables du processus d’émergence du sens et, plus particulièrement, le moment où le monde sensible se dessine pour une instance sensible, « incarnée » : « Quand j’ai commencé à écrire, il me semble que ce que je cherchais, c’était à matérialiser l’espace, la profondeur d’une certaine effervescence imaginative débordante, un peu comme on crie dans l’obscurité d’une caverne pour en mesurer les dimensions d’après l’écho ». À la lisière du faire sens, circonscrivant l’espace de sa possibilité même, l’expulsion-production se concrétise, métaphoriquement, à travers le « cri » sémantique, en deçà de la « voix » organisée comme forme : selon Raúl Dorra (2004 : 39), le cri est de l’ordre de l’« ondulation sonore qui suggère la présence du sens, d’espaces plus ou moins dilatés de sens ».

Ensuite, l’*iconisation*[[8]](#footnote-8) fait qu’en amont de la cofondation d’un sujet et d’un objet[[9]](#footnote-9), c’est-à-dire à un stade anté-subjectif et anté-objectif, où un proto-sujet[[10]](#footnote-10) fait l’expérience du temps et de l’espace et projette l’ombre d’une deixis, un rapport entre éléments s’esquisse et une jonction s’ébauche. La composante expérientielle correspond à une expérience sensori-motrice, à une appréhension sensible du temps et de l’espace, qui détermine des infléchissements identitaires (Fontanille 2011).

La deixis, quant à elle, est *installée* au moment de la *textualisation*: un sujet d’énonciation marque sa présence dans le texte en recourant à plusieurs stratégies, dont celle de l’« effacement énonciatif », quand le *je* est gommé au profit du *il*. Plus largement, la textualisation se définit par un ensemble de stratégies énonciatives qui visent la transformation d’un « dicible » en « dit » en négociant la présence dans le texte du hors-texte qui modalise les contenus : à travers la construction du référent (régimes représentationnels) et la mobilisation de la praxis énonciative (envisagée du point de vue des régimes cotextuels et contextuels).

Commençons par la composante représentationnelle.

2. La textualisation et l’« iconisation » du verbal

La sortie de l’immanence « pure » exige la prise en considération des régimes de la construction référentielle. Réinterrogeons ici l’hypothèse iconique greimassienne, en développant l’idée d’une « analogie » entre la sémiosis perceptive[[11]](#footnote-11) et la sémiosis verbale, entre l’« événement perceptif » et l’« événement énonciatif » (Ouellet 1992a : 117), à travers, notamment, des opérations morphosyntaxiques. Les représentations verbales d’un même événement impliquent le choix d’un type de phrase, par exemple assertif, d’un mode, d’un ordre linéaire, d’une distribution des positions actantielles selon Tesnière ou encore de la diathèse et traduisent ainsi différentes mises en perspective d’une scène.

En l’occurrence, penchons-nous sur un régime particulier : celui non plus de la représentation relevant de la véridiction, mais de la présentation. Adossant la réflexion à un extrait du roman *Ainsi* de Yann Andréa, nous étudierons concrètement les modalités d’une « iconisation »[[12]](#footnote-12) du verbal : la textualisation verbale *mime* le devenir de l’énonciation perceptive[[13]](#footnote-13) et, en retour, en refaçonne l’expérience. Créant du nouveau, non seulement elle l’institue en objet du dire, mais, plus particulièrement, elle le *montre* et le rend sensible :

Oui. Un seul mot : l’unique-amour. Y revenir. Y insister. En faire une pensée de vous, dans ce mouvement qui regarderait sans voir la modification de la lumière, le bleu du monde.

Oui, soudain ce bleu.

Cette couleur bleue qui insiste (Andréa 2000 : 14).

Dans ce passage, ce qui est exhibé, ce sont les phases de l’émergence conjointe, l’un se situant par rapport à l’autre, d’un percevant et d’un perçu. En « incarnant » un certain point de vue, l‘énoncé linguistique, à travers une déictisation liminaire, au plus près de l’appréhension sensible, et le refus d’une « actualisation » dans les registres temporels et modaux, donne à voir l’*expérience* d’une instance perceptive : celle de la phase iconique de l‘énonciation perceptive.

L’extrait traduit, en effet, les différentes stations rythmant un parcours de co-fondation du sujet et de l’objet. D’une part,  après une phrase nominale soustraite à toute actualisation à travers des morphèmes verbaux, les infinitifs « y revenir », « y insister », en tant que formes quasi-nominales du verbe à valeur impérative, non seulement diffèrent l’actualisation des procès exprimés par les verbes, mais reflètent un état antérieur à la constitution du sujet temporel. Dans les termes de la psycho-systématique guillaumienne (1965 [1929]), on pourra dire que les infinitifs ont devant eux leur « tension entière », avant toute détension culminant dans le passage du temps *in posse* au temps *in esse*, du temps « impliqué » au temps « expliqué », selon les stades de la chronogénèse et de la genèse de la personne. D’autre part, l’expérience dont la constitution d’un « vous » s’autoriserait serait immédiatement déceptive, le mouvement « regard[ant] sans voir la modification de la lumière, le bleu du monde ». Il serait découplé d’un *voir*, désolidarisé de l’acte de perception unique d’un objet approché dans sa globalité (Ouellet 1992b : 185) qui supposerait un sujet actualisé.

Là-dessus, l’interjection dans « Oui, soudain ce bleu » renforce la dimension « pathique » (Maldiney [1975] 2012) dont relèvent aussi les infinitifs à valeur impérative. Désormais différencié et saillant, le bleu fonde un acte de perception prégnant, qui suppose la prise de position d’un corps sensible centre déictique, qui met en relation le donné extéroceptif et les représentations intéroceptives. La perception que « reflète » (ou reconfigure) la représentation linguistique non assertive ne débouche pas encore sur la forme prédicative du jugement de vérité (par comparaison avec la  « réalité ») : « c’est du/le bleu », on dit du *cela* – déjà reconnu et stabilisé – qu’il est du/le bleu. On se contente, ici, d’envisager le bleu, d’en noter la présence « intimement vraie », donc de le *présenter*.

Enfin, « cette couleur bleue qui insiste », qui donne lieu à un resserrement référentiel (du ciel bleu à une de ses propriétés, la couleur bleue), relègue la structure prédicative, l’action traduite par le verbe conjugué, dans une subordonnée. La phrase nominale fait entrave au déploiement narratif, qui serait indissociable de la temporalisation et de la personnalisation. La phrase nominale est inféodée à la logique largement « présentative »[[14]](#footnote-14) dont nous avons fait état précédemment.

Passons à présent aux composantes cotextuelle et contextuelle de la textualisation.

3. La textualisation : la sémiotisation du cotexte et du contexte

Comment s’opère la sémiotisation du « contexte de communication » ? L’hypothèse « textuelle » de Floch mérite d’être réinterrogée à la lumière, non seulement des textes/genres, mais des configurations socioculturelles et économiques qui font sens dans l’ensemble du contexte institutionnel. En vertu des différentes modalités de leur transposition dans l’espace de l’unité textuelle, l’action modalisatrice du co(n)texte se décline en *régimes co(n)textuels* : on peut distinguer entre le cotexte immédiat (par exemple, le péritexte et l’épitexte (Genette 1987)) ou moyen (intertexte et hypotexte) et le contexte plus englobant (formations sociohistoriques, économiques et culturelles en rapport avec des institutions).

On songe par exemple aux différences typographiques et de ponctuation à l’occasion d’une réédition, à la mention du genre sur la couverture du livre ou encore aux changements (présence à droite et à gauche) affectant l’ordre des poèmes dans un recueil et infléchissant la détermination de leur sens. La composante praxique peut être abordée à la lumière du dialogue intertextuel et hypotextuel fondé, globalement, sur des ressemblances et des transformations formelles et thématiques entre textes. Ainsi, prises dans la logique du réinvestissement plus ou moins transformateur, les citations intra- ou intermédiales entrant dans la construction d’une unité textuelle plus large obéissent à différents *régimes citationnels* qui se définissent, pour le verbal, sur la base du rapport avec le dire autre et du mode de reprise (avec ou sans monstration) (Authier-Revuz 1996). Les éléments exogènes exercent une action modalisatrice (au sens de *modus*, « manière ») sur un « dicible » qui est instauré en « dit ». Sans méconnaître les problèmes liés au changement de médium[[15]](#footnote-15), empruntons quelques exemples au domaine de la peinture (Colas-Blaise 2011). Tel tableau de Magritte, par exemple *Le Mal du pays* (1940), peut, en le citant avec monstration, en l’autonomisant et en le mettant à distance, parler *du* motif du lion, qui migre d’un tableau à un autre. Pour sa part, à travers la suspension du double mouvement d’appropriation et de distanciation, *Warhol Diptych* (1973/2004) de Sturtevant reproduit *l’*oeuvre *Marilyn Diptych* (1962) de Warhol. Incrustant dans le tableau intitulé *After Lunch* (1974) une citation (non littérale, d’après une photographie murale) de la représentation du château de Chillon par Courbet, c’est-à-dire en en faisant à la fois « mention » et « usage », Caulfield énonce *avec* le discours autre et, plus largement, se greffe sur le genre (réaliste) de la peinture de paysage : le projet de singularisation de l’œuvre consiste alors à faire s’entrechoquer les styles de représentation (les lignes noires contrastant avec la peinture « réaliste ») et instaure une espèce de rime thématique humoristique à travers la superposition du lac de Genève et d’un aquarium contenant des poissons rouges auquel il sert de fond. Enfin, tel tableau peut énoncer *selon* ou *à la suite* *de* tel autre : on songe à Delacroix ou à Cézanne copiant plusieurs fois *Le* *Débarquement* *de Marie de Médicis au port de Marseille le 3 novembre 1600* (c. 1622-1625)de Rubens.

En même temps, la question de la nature transcendante des relations inter- ou transtextuelles demeure posée. Ainsi, renvoyant à Goodman, Genette (1991 : 136) fait de la transcendance un trait définitoire du style : l’exemplification d’un trait stylistique par une œuvre implique le rattachement de celle-ci à un type (ou l’institution d’un type comme d’une borne *a quo* susceptible de générer une multiplicité d’applications). Pour sa part, Schaeffer (1986 : 186) oppose aux théories ontologiques postulant une extériorité générique transcendante – une « matrice de compétence » ou « essence cachée » – une généricité s’expliquant « par un jeu de répétitions, d’imitations, d’emprunts, etc., d’un texte par rapport à un autre, ou à d’autres ». Sur le fond d’un débat résumé à grands traits, et que l’on privilégie la verticalité d’une relation entre le particulier et le générique ou l’horizontalité d’un échange entre particuliers, nous retenons l’idée d’un *apport*[[16]](#footnote-16) linguistique ou non linguistique, dont l’étrangéité frappe plus ou moins et auquel il s’agit de conférer un mode d’existence dans le champ du discours. Il nous semble que le point de vue de l’immanence « intégrative » permet de penser les modalités d’une appropriation modulée, source de tensions plus ou moins vives, dont il est possible, aspectuellement, de décliner les étapes ; il y trouve un surcroît de justification.

Enfin, prenons l’exemple du lieu institutionnel appelé musée : en tant que contexte au sens large, demeure-t-il étranger au sens de l’œuvre d’art qu’il abrite, se contentant de lui fournir un cadre spatio-temporel et une situation socioculturelle ? La mise en exposition, mais aussi, plus largement, l’architecture du lieu (la disposition des salles, l’éclairage, etc.) non seulement mettent en évidence une œuvre, mais *interviennent* en la faisant proprement signifier et en contribuant à l’instituer en objet d’art. L’accrochage, nous dit Marin (1986 : 207), est « une des séquences de [la] production » de l’œuvre d’art. La *pratique* de l’œuvre d’art entre dans sa textualisation.

4. Le parcours de l’interprétation

Au terme de cette étude, validons la proposition de l’« immanence intégrative » en articulant les étapes d’un parcours interprétatif. Ce dernier comprend trois étapes majeures : le repérage de marques textuelles exigeant la sortie de l’immanence ; la prise en considération des phases rythmant le devenir de l’énonciation ; la focalisation sur les composantes de la textualisation. Mettons-le à l’épreuve d’un passage des *Eaux étroites* de Julien Gracq :

Presque tous les rituels d’initiation, si modeste qu’en soit l’objet, comportent le franchissement d’un *couloir obscur*, et il y a dans la promenade de l’Èvre un moment ingrat où l’attention se détourne, et où le regard se fait plus distrait. La rivière se resserre et se calibre ; […] La berge s’élevant, on n’aperçoit plus, de la barque, que le plan d’eau étroit […] (1977a : 25-26).

D’entrée, l’attention de l’interprète est captée par des formes de l’expression (l’italique, les pronoms et les temps du verbe, des constructions morphosyntaxiques et des lexicalisations), d’une part, par des contenus, d’autre part, qui, au delà de la construction d’une « forme-sens » structurée pourvue d’une unité cohésive et cohérente (Adam 2006), disent l’urgence de sortir du texte et de rendre compte de l’entrejeu du texte et du hors-texte du point de vue de l’énonciation comme pratique. À partir de là, l’interprète procède doublement : en considérant l’ensemble du devenir de l’énonciation, avec ses phases indicielle, iconique et textualisante ; en mettant l’accent sur la phase de la textualisation, c’est-à-dire sur la négociation qui permet à un sujet énonçant de singulariser son dire sur le fond d’un ensemble de contraintes : outre la langue, l’expérience perceptive de la « réalité » et la présence plus ou moins souterraine d’autres textes/genres et de modèles culturels stéréotypés alimentant une praxis sémiotique impersonnelle.

Ainsi, en gardant vive la trace de l’énonciation comme pratique, l’italique invite à considérer les étapes de son déroulement. En effet, elle porte la marque de l’expérience « réelle » du sujet énonçant confronté au sentiment de « tâtonnement » qui prépare le « coup de théâtre de la trouvaille » (Gracq 1977b : 191-192 [1948]), quand la phrase « s’organise d’un jet »[[17]](#footnote-17). La scription italique atteste ainsi, à la surface du texte, l’expérience sensori-motrice d’une instance énonçante qui cherche à donner forme à un objet. La modélisation tensive rend compte d’une intensification progressive qui, au terme d’un mouvement ascendant (Zilberberg 2000), débouche sur l’événement de sens.

Ensuite, l’accent est mis sur l’entrejeu des composantes de la textualisation, à la base d’une unité textuelle complexe. On peut distinguer trois moments.

Tout d’abord, à travers une tension entre les pronoms « on » et « je », entre le temps du présent élargi et le maintenant du souvenir, l’interprète adoptant le point de vue de l’immanence « intégrative » est conduit à focaliser son attention sur la manière dont un régime représentationnel spécifique reflète ou reconstruit une expérience perceptive. En l’occurrence, celui-ci n’est pas de l’ordre de la présentation d’un *quelque chose* à découvrir en amont de la forme prédicative du jugement de vérité : consentant à un débrayage généralisé, l’assertion, liée à la « détension » au sens guillaumien du terme, représente l’événement perceptif de manière objectivante.

Par ailleurs, il s’agit de montrer que la représentation est médiée par l’intertexte – *Le* *Domaine d’Arnheim* de Poe (1989 : 913)[[18]](#footnote-18) – convoqué : l’interprète doit analyser les modalités de l’entrée en résonance du texte de Gracq et de cet autre texte, « matriciel », qui s’impose en filigrane, le régime citationnel choisi étant celui de l’allusion. Prenant en compte le détail des formes thématico-narratives et discursives – leur reproduction ou leur infléchissement au sein de syntagmes intermédiatiques (Fontanille 1999) – ainsi que les phénomènes d’écho responsables du choix d’un mot ou d’une construction morphosyntaxique, l’interprète montre comment le « dit » est forgé au contact d’un apport extérieur modalisant, comment une singularité ou *pouvoir dire* se détache sur un fond plus ou moins prévisible, qui impose un certain *devoir dire*. Ainsi, au delà de la reprise lexicale, le texte de Poe commande à une structure discursive bien connue, qui gère le rapport entre un observateur et un informateur qui se dérobe au regard (*ibid*.). En même temps, toute une réécriture parodique, qui cultive les moments de décalage par rapport aux moules préfabriqués, relève de la singularisation du dire[[19]](#footnote-19).

Enfin, le raisonnement peut être étendu au modèle largement stéréotypé du voyage initiatique, proposé à une analyse des cultures.Il incombe à l’interprète de rendre compte de la manière dont l’auteur en négocie la présence discursive dans son texte. Le modèle du voyage initiatique entre ici en tension avec l’« excursion sans aventure et sans imprévu qui nous ramène en quelques heures à notre point d’attache, à la clôture de la maison familière » (1977 : 9).

L’entrée en tension des différentes médiations culturelles et les infléchissements qu’elles subissent sont ainsi en charge de l’incessante relance de la textualisation.

Conclusion

Il s’agissait, dans cette étude, de se donner les moyens de penser la sortie d’une conception de l’immanence liée, en sémiotique greimassienne, à celle du texte comme un tout de signification dont le lecteur déplie le feuilleté des strates en ménageant le passage des structures sémio-narratives aux structures discursives. Nous nous sommes ainsi proposé de caractériser le point de vue de l’immanence « intégrative » adopté par l’interprète doublement : en ouvrant sur l’empan du devenir de l’énonciation, tel qu’il est rythmé par les moments indiciel, iconique et textualisant ; en focalisant ensuite l’attention sur les modalités de la textualisation. En particulier, nous avons réinterrogé l’hypothèse de l’existence textuelle du contexte de communication à travers une conception de la praxis énonciative englobant les pratiques.

Au terme de ces investigations, il nous paraît que la pertinence du point de vue de l’immanence « intégrative » a pu être vérifiée globalement, mais aussi, dans le détail, à travers la mise en évidence de différents régimes de textualisation qui éprouvent diversement une limite entre un « extérieur » – le cotexte, le contexte, la  réalité-référent – et l’« intérieur » d’une unité textuelle complexe qui prend forme et se constitue de proche en proche *à travers* l’action modalisatrice des éléments exogènes. Désormais, ce sont les conditions de possibilité et les modalités du franchissement d’un seuil et d’une interaction des points de vue transcendant et immanent que, inlassablement, l’interprète à l’affût non plus de la signification, mais du sens est amené à cerner.

Références bibliographiques

Adam, Jean-Michel, 2006, « *Texte, contexte et discours* *en questions*», *Pratiques*, no 129-130, p. 21-34.

Andrea, Yann, 2000, *Ainsi*, Paris, Pauvert.

Authier-Revuz, Jacqueline, 1996, « Remarques sur la catégorisation de "l’îlot textuel" », *Cahiers du français contemporain*, no 3, p. 91-115.

Benveniste, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Bertrand, Denis, 2005, « Deixis et opérations énonciatives », in D. Monticelli, R. Pajusalu, A. Treikelder (éds), *De l’énoncé à l’énonciation et vice versa. Regards multidisciplinaires sur la deixis*, *Studia Romanica Tartuensia*, IVa, Tartu University Press, p. 171-185.

Bordron, Jean-François, 2002, « Perception et énonciation dans l’expérience gustative. L’exemple de la dégustation d’un vin », in A. Hénault (dir.), *Questions de sémiotique*, Paris, PUF, p. 639-665.

Bordron, Jean-François, 2010, « Perception et expérience *», Revue Signata, Annales des Sémiotiques/Annals of Semiotics*, no 1, p. 255-293.

Bordron, Jean-François, 2011, *L’iconicité et ses images*, Paris, PUF.

Bres, Jacques, 1994, *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot.

Colas-Blaise, Marion, 2011, « De la citation visuelle à la translation intermédiatique », in A. Jaubert *et alii* (dirs), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, Louvain-la-Neuve, Harmattan-Academia, p. 195-209.

Combe, Dominique, 1991, *La pensée et le style*, Paris, Éditions universitaires.

Coquet, Jean-Claude, 1991, « Réalité et principe d’immanence », *Langages*, vol. 25, no 103, p. 23-35.

Coquet, Jean-Claude, 2007, Phusis *et* logos*. Une phénoménologie du langage*, Paris, PUV Saint-Denis.

Courtés, Joseph, 1991, *Analyse sémiotique du discours. De l’énoncé à l’énonciation*, Paris, Hachette.

Dorra, Raúl, 2004, « La maison et l’escargot », *Nouveaux Actes sémiotiques*, nos 94-95.

Fontanille, Jacques, 1999, *Sémiotique et littérature. Essais de méthode*, Paris, PUF.

Fontanille, Jacques, 2003a [1998], *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM.

Fontanille, Jacques, 2003b, « Préface », in D. Ablali, *La sémiotique du texte : du discontinu au continu,* Paris, L’Harmattan.

Fontanille, Jacques, 2005, « Immanence et pertinence sémiotiques : des textes aux pratiques », in P.-Y. Raccah (dir.), *Signes, langues et cognition*, Paris, L’Harmattan, p. 209-227.

Fontanille, Jacques, 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.

Fontanille, Jacques, 2011*, Corps et sens*, Paris, PUF.

Genette, Gérard, 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.

Genette, Gérard, 1987, *Seuils*, Paris, Seuil.

Genette, Gérard, 1991, *Fiction* *et diction*, Paris, Seuil.

Goodman, Nelson, 1992, *Manières de faire des mondes*, trad. fr. M.-D. Popelard, Nîmes Éditions Jacqueline Chambon.

Gracq, Julien, 1977a [1948], *André Breton*, Paris, José Corti.

Gracq, Julien, 1977b, *Les eaux étroites*, Paris, José Corti.

Gracq, Julien, 1995, *En lisant en écrivant*, in *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Gallimard, « La Pléiade ».

Greimas, Algirdas Julien, 1970, *Du sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.

Greimas, Algirdas Julien, Courtés, Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

Guillaume, Gustave, 1965 [1929], *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Honoré Champion.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, 2002, entrée « Contexte », in P. Charaudeau et D. Maingueneau (dirs), *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 134-136.

Lotman, Yuri, 1998, *La sémiosphère*, Limoges, Pulim.

Maldiney, Henri, 2012 [1975], *Aîtres de la langue et demeures de la pensée*, Paris, Éditions du Cerf.

Marin, Louis, 1986, « Réponses au questionnaire "Accrocher une œuvre d’art" », *Cahiers du MNAM*, 17-18.

Merleau-Ponty, Maurice, 1960, *Signes*, Paris, Gallimard.

Ouellet Pierre, 1992a, *Voir et savoir : la perception des univers du discours*, Candiac (Québec), Les Éditions Balzac.

Ouellet, Pierre, 1992b, « Quantité et qualité dans la représentation de la perception », in J. Fontanille (dir.) *La quantité et ses modulations qualitatives*, Limoges, Pulim, p. 175-197.

Poe, Edgar Allan, 1989, *Contes – Essais – Poèmes*, Paris, Robert Laffont.

Rastier, François, 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

Schaeffer, Jean-Marie, 1986, « Du texte au genre », in G. Genette, H. R. Jauss, J.-M. Schaeffer, R. Scholes, W. D. Stempel, K. Viëtor (dirs), *Théorie des genres*, Paris, Seuil.

Zilberberg, Claude, 1992, « Présence de Wölfflin », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, nos 23-24.

Zilberberg, Claude, 2000, « Esquisse d’une grammaire du sublime chez Longin », *Langages*, no 137, p. 102-121.

Résumé

Après avoir envisagé une triple sortie de l’immanence telle que la conçoit la sémiotique greimassienne – à travers la prise en considération du co(n)texte, des modalités de la construction du référent et de l’expérience « réelle » du sujet énonçant –, nous souhaitons fonder le point de vue de l’*immanence* «*intégrative*», qui incombe à l’interprète, sur un déplacement d’accent de l’énoncé à l’énonciation. Il permet d’étudier de plus près les étapes indicielle, iconique et textualisante de l’énonciation comme *pratique*. Ensuite, mettant l’accent sur la textualisation, nous visons à dégager certains des *régimes* – représentationnels, citationnels et contextuels – à la base de la mise à contribution du co(n)texte et de la « réalité ».

Mots-clefs

Immanence « intégrative », énonciation, régimes

Marion Colas-Blaise

Université du Luxembourg (UR IPSE)

Université du Luxembourg

FLSHASE

Campus Walferdange

BP 2, route de Diekirch

L-7201 Luxembourg

Tél. : 00 352 44 78 36

Fax : 00 352 45 87 83

marion.colas@uni.lu

1. Cf. aussi Greimas (1970 : 46). [↑](#footnote-ref-1)
2. Notre définition de la textualisation, qui se démarque de celle de Greimas et Courtés (1979 : 391) par exemple, sera précisée *infra*. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir aussi Coquet (2007). [↑](#footnote-ref-3)
4. Si l’attention se porte ici sur le processus de la textualisation, on peut, à la suite de Fontanille (2008), mettre l’énonciation en acte en relation avec d’autres niveaux d’immanence que celui du texte-énoncé. Les structures énonciatives assurent également le passage entre les niveaux de pertinence. [↑](#footnote-ref-4)
5. Cf. aussi Rastier (1989) au sujet du sens du texte immanent à sa situation d’interprétation, ce qui lui vaut d’être variable. [↑](#footnote-ref-5)
6. Hors de tout considération philosophique, par exemple kantienne, le terme « transcendance » est utilisé ici dans son acception étymologique : la transcendance est considérée, fondamentalement, comme étant de l’ordre du franchissement d’une limite. [↑](#footnote-ref-6)
7. Au sujet de l’« énonciation énoncée », cf. not. Courtés (1991 : 246). [↑](#footnote-ref-7)
8. Pour Bordron (2010 : 271), l’iconicité est « le fait que quelque chose, une réalité indicielle, prend forme ». Il distingue une source d’énergie, l’organisation prenant en charge les formants et la « direction de signification » qui est donnée à la forme ainsi obtenue. Nous nous inspirons de sa théorie librement pour distinguer les étapes de la genèse – ou les paliers de l’organisation – de l’énonciation comme pratique. [↑](#footnote-ref-8)
9. En l’occurrence, il ne s’agit pas d’un objet « matériel ». Dans l’article « L’immanence radicale », publié ici-même, Bordron écrit qu’il « est inutile de souligner que notre expérience de la langue n’est pas une expérience d’objet, pas plus d’ailleurs que notre expérience sémiotique prise en général. Mais cela ne doit pas nous conduire à refuser la notion d’objet qui est comme une coupe à l’intérieur de ce que W. James appelait "le flux de l’expérience" ». [↑](#footnote-ref-9)
10. Bertrand (2005) appelle « sur-embrayage » ou « proto-embrayage » « celui qui cherche à donner langue et sens à une instance antérieure, plus originaire, plus "génitive", se tenant au plus près de l’engendrement, au plus près de la présence corporelle à partir de l’impression sensible ». [↑](#footnote-ref-10)
11. Nous considérons la sensorialité comme un langage ; elle n’est pas en attente d’une énonciation verbale pour faire sens. [↑](#footnote-ref-11)
12. En parlant d’hypothèse iconique revisitée, nous retenons l’acception peircienne du concept d’icône. Quand il est question de l’iconisation comme moment de la constitution du sens dans l’énonciation, nous suivons Bordron : la strate de l’icône se trouve alors logée entre celle de l’indice et celle du symbole. [↑](#footnote-ref-12)
13. Au sujet de la perception comme une énonciation, cf. Bordron (2002). [↑](#footnote-ref-13)
14. Cf. également Combe (1991 : 149). [↑](#footnote-ref-14)
15. Cf. Goodman (1992). [↑](#footnote-ref-15)
16. À ce sujet, cf. aussi Lotman (1998). [↑](#footnote-ref-16)
17. Cf. Coquet (2007) au sujet de l’articulation de la *phusis* et du *logos*. [↑](#footnote-ref-17)
18. Cf. Poe (1983 : 913) : « Déjà, plusieurs fois, la rivière s’est coudée ; le clocher du Marillais a disparu derrière les peupliers ; les coteaux bas qui bordent à distance les prés mouillés se resserrent et se rapprochent ». [↑](#footnote-ref-18)
19. Cf. Gracq (1977 : 25) : « […] pour un instant, un sentiment proche du malaise flotte sur ces berges cariées où s’anime un peu trop le trotte-menu de la boue ». [↑](#footnote-ref-19)